

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 16^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local



Le 16^e arrondissement est situé entre les 17^e, 8^e, 7^e, 15^e arrondissements et est limitrophe à la fois du Bois de Boulogne et de Boulogne-Billancourt. L'arrondissement connaît une croissance démographique forte depuis plusieurs années, avec l'arrivée d'une population plus jeune et familiale. La part des familles nombreuses (3 enfants et plus) y est plus importante que la moyenne parisienne : 10,7% (Paris : 9,1%).

La population du 16^e arrondissement est plurielle, avec une majorité de ménages aisés et diplômés, mais aussi une augmentation de ménages plus fragiles, ainsi que des populations en situation de pré-

carité. L'arrondissement accueille sur son territoire plusieurs hôtels sociaux, qui hébergent des familles dont les enfants fréquentent les écoles. Dans le bois de Boulogne est aussi installée une aire d'accueil des gens du voyage accueillant de nombreuses familles avec enfants, aux besoins spécifiques.

En 2020/2021, l'arrondissement compte 10 établissements d'accueil de la petite enfance (EAPE) et 27 établissements publics du premier degré dont 10 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires et 6 écoles polyvalentes. Un tiers des écoles de l'arrondissement organisent des dispositifs particuliers d'accueil : 4 classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et 5 sections UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivant), ce qui est très supérieur à la moyenne parisienne.

Les enfants du 16^e arrondissement fréquentent moins les TAP et l'étude-goûter que la moyenne parisienne.

Une part importante des enfants de l'arrondissement est scolarisée dans des établissements privés, mais peut fréquenter les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances.



Les Parisiennes et les Parisiens ont eu la possibilité de partager leurs attentes et leurs propositions quant au PEDT par le biais d'une enquête réalisée sur la plateforme idées.paris.fr. Chaque axe stratégique a fait l'objet de propositions. Cette enquête a montré un intérêt des familles du 16^e arrondissement sur l'ensemble des axes du PEDT, avec une attente particulière en matière d'information et de communication envers les familles.

crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local et des attentes exprimées par les familles, il a été décidé de construire le PEDT sur un plan d'action organisé en 5 axes pédagogiques issus des axes stratégiques du PEDT Parisien, avec deux axes transverses présents dans la réflexion sur chacun des axes pédagogiques. Ces axes reprennent ceux du volet parisien du PEDT.

Les axes pédagogiques qui structurent le plan d'action sont les suivants. Il n'y a pas de priorisation entre ces 5 axes, tous n'ont pas vocation à être traités dans le même temps. Un échéancier permettra d'organiser le travail échelonné sur les 5 années du PEDT.

1- Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs

La prise en charge de l'enfant de 0 à 16 ans est rythmée par des changements d'établissements, qui peuvent entraîner des ruptures dans le parcours et le suivi des enfants. L'objectif de ce PEDT sera d'accompagner au mieux ces passages, en développant notamment les projets de « passerelle ». À cet effet, des parcours thématiques autour de la culture et des sports seront également proposés.

2-Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents

Des dispositifs et actions visant à favoriser la mixité et à accompagner la scolarité des enfants sont mis en place sur l'arrondissement. Dans la continuité du travail réalisé à l'échelle parisienne, un groupe de travail sur l'égalité s'est concentré sur la question de l'égalité et de la lutte contre les stéréotypes de genre dans les EAPE et les écoles.

La modification de la structure sociale de certains quartiers, et l'accueil notamment d'enfants de centres d'hébergement d'urgence a mis en évidence la nécessité d'identifier certains secteurs où des actions et des projets spécifiques pourraient être menés. La réussite éducative des enfants devra être favorisée notamment par un travail spécifique sur l'apport d'éléments culturels et un travail autour des langues et langages.

3- Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers

L'inclusion des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers est un des axes forts de travail de la CASPE 16/17 depuis plusieurs années.

Au-delà de la sensibilisation des enfants à l'inclusion, il a été fait

*Idées des habitants du 16^e arrondissement**

« Développer le tout numérique notamment pour les ré inscriptions pénibles tous les ans »

« Mener des campagnes d'informations, notamment dans les collèges pour prévenir les addictions et les conduites à risque »

« Participer aux actions solidaires du quartier »

**Source: consultation sur idee.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2021*



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

le choix de centrer le travail de ces prochaines années sur les pratiques professionnelles et notamment l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs familles, ainsi que sur le renforcement du travail partenarial entre les professionnels de la communauté éducative et avec les associations

4- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents

Les réflexions sur la prise en compte du bien-être des enfants et sur le développement des compétences psychosociales se développent pour s'inscrire au cœur des pratiques professionnelles.

Les groupes de travail qui se sont réunis sur cet axe se sont concentrés sur la prise en compte et l'adaptation continue des pratiques et de l'organisation des accueils pour favoriser le bien-être des enfants.

5- Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable

Des actions de sensibilisation ponctuelles à l'écologie et au développement durable sont mises en place dans les établissements d'accueil de la petite enfance et les écoles. Les groupes de travail ont réfléchi à la systématisation de la participation active des enfants à l'organisation de certaines journées, et à donner un rôle central à la thématique écologique, en intégrant les familles aux actions mises en place. Dans ces réflexions sont aussi incluses des actions en faveur de la sensibilisation des enfants à l'engagement et au devoir de mémoire.



Les axes transverses, qui ont pour vocation d'irriguer toutes les réflexions et les actions menées sur les 5 axes pédagogiques sont les suivants :

⇒ Développer la place et le rôle des familles

L'objectif est de mettre au cœur des pratiques professionnelles le rapport aux familles, de favoriser la communication mais aussi de donner aux familles un rôle actif dans la prise en charge de leurs enfants et la construction de certains projets.

⇒ Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports.

Afin d'améliorer les pratiques professionnelles de tous, mais aussi de créer un collectif de travail au sein de l'arrondissement entre professionnels de la petite enfance et professionnels de l'animation, ainsi qu'avec les partenaires, signataires du PEDT et autres institutions et associations, il sera fait attention à veiller dans les pratiques à favoriser les échanges entre professionnels et les retours d'expérience.



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Les 5 groupes de travail réunissant 63 représentants de la communauté éducative locale ont permis de dégager 12 objectifs opérationnels prioritaires :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs (Axe parisien 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Fluidifier les passages entre les différents établissements • Donner du sens et de la cohérence au parcours de l'enfant
Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les stéréotypes de genre et développer des actions visant à favoriser l'égalité filles / garçons • Identifier les établissements ou secteurs à accompagner plus particulièrement • Utiliser tous les langages comme vecteur de réussite
Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (Axe parisien 3)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils pour améliorer les pratiques professionnelles afin de garantir un accueil inclusif des enfants et un accompagnement actif des familles • Développer des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion auprès des enfants et adolescents
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (Axe parisien 4)	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les moments de transition dans la journée de l'enfant • Améliorer la prise en compte des rythmes naturels de l'enfant
Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (Axe parisien 6)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression et la participation des enfants au quotidien • Construire des projets fédérateurs pour les 0 / 16 ans • Promouvoir l'éducation à la citoyenneté, au devoir de mémoire et au développement durable

3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Élargir les projets « passerelle » pour les enfants de 3 ans entrant en maternelle	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Mettre en place des passerelles pour les enfants entrant en collège	
3	Développer les espaces petite enfance l'été	
4	Renforcer les actions et les ateliers d'éducation artistique et culturelle	
5	Travailler à la cohérence des activités proposées sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire)	
6	Développer les projets autour des langues, du langage et de la culture	
7	Former les professionnels aux bonnes postures professionnelles contre les stéréotypes de genre	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
8	Revitaliser et mettre à profit les Bibliothèques et centres de documentation (BCD) et les Espaces premiers livres (EPL) sur les différents temps de l'enfant	
9	Mettre en place des « ateliers philo » réguliers	
10	Développer les espaces ludiques propices aux différentes formes d'apprentissage	
11	Proposer des parcours ouverts sur toutes les formes de langages et apprentissages dans les écoles accueillant des publics plus fragiles	
12	Développer les rencontres inter-centres de loisirs et renforcer le recours aux ressources de l'arrondissement	
13	Outiller les professionnels pour favoriser un accueil et un accompagnement de qualité	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
14	Créer un réseau inclusion sur la circonscription pour améliorer l'accueil des enfants et les pratiques professionnelles	
15	Mettre en place et développer des activités de sensibilisation à l'inclusion à destination des enfants	
16	Organiser l'accueil des enfants de l'aire d'accueil des gens du voyage du Bois de Boulogne	

N° action locale	Action	Axe parisien
17	Mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité sur la santé et le bien être des enfants	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
18	Lutter contre les risques des réseaux sociaux et le harcèlement scolaire	
19	Mettre en place des espaces et des ateliers de bien-être pour les enfants	
20	Ritualiser les transitions au sein de la structure	
21	Ritualiser les transitions avec les familles	
22	Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté, au devoir de mémoire et au développement durable	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
23	Mettre en place une « journée des enfants » 1 fois par mois, dans tous les centres de loisirs	
24	Mettre en place une « journée verte », 1 fois par trimestre, dans tous les centres de loisirs	
25	Créer un réseau d'animateurs référents sur la thématique de l'environnement et de la participation	
26	Développer des jardins pédagogiques	
27	Mettre en place des actions d'éducation au goût et de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire	

4- Gouvernance locale

Dénomination instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	2 fois par an
Présidence	Mairie d'arrondissement
Organisation	CASPE
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Élus - CASPE - IEN - Caf - Caisse des écoles - Services déconcentrés : DJS, DASES, DAC (facultatif)
Rôle	Assurer la mise en œuvre et le suivi du PEDT sur la période 2021-2026

Notes